

**La Ville de Versoix recherche pour compléter l'équipe de la police municipale**

**un-une agent-e de police municipale à 100%**

(Formé.e ou prêt.e à suivre la formation)

Vous désirez être au service de la société et protéger la population, interagir au cœur de la vie communale et locale. Le travail de terrain, la proximité, la prévention, la résolution de problèmes, la fermeté avec discernement et proportionnalité sont dans votre manière de voir le travail de la police municipale. N'hésitez pas à postuler pour une carrière dans la police municipale.

**Missions du poste :**

- Assurer en priorité la sécurité de proximité par une présence visible, rassurante et dissuasive de manière régulière sur le terrain.

**Responsabilités :**

- Surveiller le territoire communal pour prévenir les incivilités et la délinquance.
- Appliquer les prescriptions découlant de la législation cantonale et du droit fédéral sur la circulation routière.
- Assurer des services spéciaux lors de manifestations.
- Réaliser des tâches administratives d'enquêtes diverses.
- Faire respecter de manière autonome les réglementations communales et l'ensemble des lois et règlements fédéraux et cantonaux délégués par la LAPM et le RAPM, notamment en poursuivant et/ou sanctionnant les auteur.e.s d'infractions.
- Collaborer avec la police cantonale et ainsi que tous les autres partenaires.
- Apporter un support aux patrouilleurs scolaires et aux contrôleurs du stationnement.

**Profil :**

- De nationalité suisse ou en possession d'un permis C.
- Vous êtes titulaire de l'attestation délivrée par l'école de formation de la police municipale ou du brevet/certificat fédéral de policier. Ou être prêt.e à suivre une formation de 8 mois à l'école de formation.
- Bonne maîtrise de la langue française et des outils informatiques usuels et police.
- En possession du permis de conduire catégorie B.
- Vous avez une moralité irréprochable, êtes à l'aise dans les contacts humains et possédez un bon esprit d'équipe.
- Vous êtes capable de travailler en équipe tout en étant autonome.
- Vous savez faire preuve de sang froid dans les situations délicates et vous avez le sens de l'autorité.
- Vous bénéficiez d'une excellente santé et d'une bonne condition physique.
- Vous acceptez des horaires irréguliers (week-end, soirs et jours fériés).

Si vous le désirez, vous trouverez de plus amples informations sur la [page internet de la police municipale](#) ou sur le [site internet de l'Etat de Genève](#).

**Nous vous offrons :**

- Un cadre de travail humain, stimulant et gratifiant
- Une équipe dynamique et soudée

Pour plus d'informations sur la commune de Versoix, vous pouvez consulter notre site internet ([www.versoix.ch](http://www.versoix.ch)), notre page [Facebook](#) et notre compte [Instagram](#).

**Entrée en fonction** : à convenir ou pour les personnes à former : le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

**Candidature** : Dossier complet (CV, copies de diplômes et de certificats, extrait de casier judiciaire, certificat de bonne vie et mœurs et attestation de l'Office des poursuites) à faire parvenir par courriel à l'adresse : [recrutement@versoix.ch](mailto:recrutement@versoix.ch)

**Date de parution** : 1<sup>er</sup> février 2024

**Délai de postulation** : recrutement permanent

Toute dénomination de personne, de statut ou de fonction, se rapporte à toutes les personnes sans distinction de genre.